

Chantal JOURDAN

Députée de l'Orne

Permanences parlementaires :

61 rue Balzac – 61000 Alençon – ☎ 02.33.26.44.23

126 rue de l'Université – 75355 Paris 07 SP - ☎ 01.40.63.68.55

chantal.jourdan@assemblee-nationale.fr

Monsieur Julien Denormandie
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 rue de Varenne
75 700 Paris

A Alençon, le 22 février 2022

Monsieur le Ministre,


Mon attention a de nouveau été attirée par les apiculteurs de l'Orne membres de l'Union Apicole Ornaise (UAO) sur la protection de l'abeille noire.

Dans un courrier daté du 05 octobre 2021, courrier auquel, je n'ai pas reçu de réponse, je vous avais fait part d'une première sollicitation du Président de l'UAO et de sa demande de mise en place d'espaces de protection des zones conservatoires et des ruchers de fécondation des abeilles noires. Ce sujet a été révoqué lors de notre rencontre.

L'objectif de la mise en place de zones de protection serait de garantir la pérennité de l'abeille noire sur le territoire et éviter le métissage qui conduirait à sa disparition. Cette race d'abeilles est en effet présente depuis des millénaires sur le territoire normand et a longtemps été la race domestique unique de la région. L'UAO souhaite une législation spécifique permettant de protéger sur le plan national l'ensemble des races d'abeilles françaises, pour mieux lutter contre l'extinction des espèces.

Au regard de cette nouvelle sollicitation à ce sujet, je me permets de relayer à nouveau leur demande d'un cadre plus protecteur pour la préservation des espèces d'abeilles locales.

Vous remerciant de l'attention portée à cette correspondance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Chantal JOURDAN
Députée de l'Orne,
Première Circonscription